Conseil communal du 27 février 2023

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL		••••		••••

2. <u>Comptabilité communale – procès-verbal de la situation de caisse du 31.12.22 - Visa</u>

L'assemblée se propose de viser le procès-verbal de la vérification de la caisse communale établie au 31 décembre 2022 laissant apparaître les montants suivants :

Compte courant Belfius: 1.575.580,68 €
Compte courant BPOST: 2.613,27 €
Compte courant ING: 498.311,74 €
Compte courant BNP Paribas: 1.880,58 €
Compte Terminal 9719: 6.980,14 €
Compte provision CEME: 5.000 €
Belfius Tre@sury +: 800.000 €

Belfius Tre@sury Spécial: 1.500.000 €

CPH Business : 300.077,04 €
Dossier titres : 250.000 €
Fidelity 6 mois : 600.000 €
Avoir justifié : 5.540.443,45 €

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo		••••		
TOTAL				

3. Garantie bancaire – Maison du Canal – Avenant - Décision

L'assemblée est invitée à marquer son accord sur l'avenant relatif à la concession domaniale intervenue en 2008 entre la Région Wallonne et l'administration communale d'Estaimpuis pour l'occupation de biens appartenant à la Région Wallonne, situés le long du Canal de l'Espierre à Estaimpuis (Maison du Canal et parcelle de terrain).

Cet avenant porte sur la modification de la garantie bancaire appelable à première demande, laquelle est portée à un montant maximum de 13.840,00 € en capital, intérêts et accessoires, en faveur du SPW Mobilité infrastructures pour la concession domaniale précitée.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL		••••	••••	••••

4. Opérations Printemps et Eté Jeunes 2023 – fixation des indemnités à octroyer

L'assemblée est invitée à fixer à 30 € l'indemnité journalière qui sera octroyée aux jeunes occupés durant les opérations « Printemps Jeunes » et « Eté Jeunes » 2023.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

5. <u>Estaim'Loisirs et Estaimp'Arc-en-ciel 2023 – Indemnités pour le personnel d'encadrement</u>

L'assemblée est invitée à fixer, comme suit, les indemnités par prestations journalières au sein d'Estaim'Loisirs 2023 :

Responsable: 75 €;

Adjoint : 65 €;

- Moniteurs diplômés ou assimilés – chevronnés : 55 € ;

- Aides-moniteurs (moniteurs en formation ou assimilés ou moniteurs sans formation d'encadrement possédant le diplôme de l'enseignement secondaire inférieur avec l'âge minimum fixé à 16 ans accomplis : 40 €.

Par ailleurs, l'assemblée est invitée à fixer, comme suit, les indemnités par prestations journalières au sein d'Estaim'Arc-en-ciel 2023 :

Animateurs: 65 €.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

6. <u>A.S.B.L. Centre de Lecture Publique d'Estaimpuis – Prolongation protocole</u> d'accord – Adoption

L'assemblée est invitée à approuver la prolongation, jusqu'au 31 décembre 2028, du protocole d'accord entre la commune d'Estaimpuis et le C.L.P.E. ayant fait l'objet d'une prolongation approuvée par le Conseil communal en date du 23 décembre 2019, tel qu'actualisé.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

7. Charte de mixité sociale et urbaine - Adoption

L'assemblée se propose d'approuver la Charte de mixité sociale et urbaine, laquelle impose que tout nouveau programme d'urbanisation, développé sur l'entité et comptant au moins 9 logements, devra tendre vers 10 % des logements construits à un usage public et ce, en vue d'atteindre les objectifs fixés dans ladite Charte, lesquels se déclinent comme suit :

- stimuler la mixité sociale par le mélange de propriétaires et de locataires au sein des quartiers ;
- répondre à un besoin de cohésion sociale sur notre territoire mais aussi offrir un logement décent pour tous ;
- rencontrer les besoins de la population visant à se loger et habiter à proximité des transports publics, des services et des commerces.

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

8. <u>Marché de travaux (travaux en matière d'éclairage public) – Renouvellement</u> de l'adhésion de la commune à la centrale d'achat d'Ores Assets

L'assemblée se propose de renouveler l'adhésion de la commune à la centrale d'achat constituée par l'intercommunale ORES Assets pour l'ensemble de ses besoins en matière de travaux d'éclairage public et ce, pour une durée de 4 ans renouvelable, à partir du 1^{er} juin 2023.

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

9. <u>Estaimbourg – Rue de Tournai – Rénovations – Approbation des conditions et</u> du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2023/BE/T/002 et le montant estimé du marché « Estaimbourg – Rue de Tournai – Rénovations » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 52.456,00 € hors tva ou 64.471,76 € tva 21% comprise.

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

10. <u>Entité d'Estaimpuis – Réfection des sentiers 2023 – Approbation des conditions et du mode de passation</u>

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2023/BE/T/001 et le montant estimé du marché « Entité d'Estaimpuis − Réfection des sentiers 2023 » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 16.405,18 € hors tva ou 19.850,27 € tva 21% comprise. Le sentier qui sera rénové cette année dans le cadre de ce marché est celui reliant le cimetière de Néchin à la rue du Haut Pont.

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

11. <u>Engagement de la commune dans le cadre de sa participation à l'appel à candidatures POLLEC 2022 – Volet Ressources humaines</u>

L'assemblée est invitée à approuver l'introduction d'un dossier de candidature au volet « Ressources humaines » de l'appel POLLEC 2022 et à respecter les engagements y afférents.

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

HUIS CLOS

- 12. <u>Conseil consultatif des aînés Décès Démissions Désignation de nouveaux membres</u>
- 13. Plan d'intervention psycho-social PIPS Mise à disposition
- 14. <u>Personnel enseignant Ratification des délibérations du Collège</u>

Bonne séance,

Daniel SENESAEL Député – Bourgmestre